

RAPPORT DE JURY

Sous la présidence de
Mathieu SIEYE, IA-DASEN

CRPE - EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITÉ
Session 2017

EPREUVE 1 / Français
EPREUVE 2 / Mathématiques



Sommaire

→ **Note de synthèse** relative à la correction et à la notation des épreuves

Rapport du coordonnateur pédagogique

→ **Epreuve 1**

Rapport du président de la commission « Français »

→ **Epreuve 2**

Rapport du président de la commission « Mathématiques »

Documents finalisés le 9 mai 2017 par

Max GRATADOUR
Doyen des IEN 1^{er} degré
Vice-président du CRPE

CORRECTION ÉPREUVES ADMISSIBILITÉ

NOTE DE SYNTHÈSE

CRPE Session 2017

RAPPORT GÉNÉRAL

1 - Déroulement des corrections

Les corrections se sont déroulées à l'ESPE de l'académie de LIMOGES dans des conditions satisfaisantes :

- les salles mises à disposition se sont avérées appréciables : il est important, en effet, de disposer d'une salle par commission de manière à permettre aux correcteurs une autonomie de fonctionnement,
- la saisie des notes est désormais dissociée de la phase de correction et se déroule au rectorat dans le service de la DEC.

Les différentes commissions ont respecté le protocole de correction : appropriation des sujets et des barèmes établis en pré-commissions, régulation interne par relevé régulier d'indicateurs (Cf. Grille de distribution des notes), harmonisation finale en plénière.

Les commissions d'élaboration de barèmes et de corrigés ont fonctionné le mardi 2 mai matin. Les corrections ont débuté le *mardi 2 mai 2017 après-midi* et se sont achevées le *vendredi 5 mai 2017* en fin de matinée.

Remarques :

- Il convient de reconduire la composition de binômes associant un correcteur issu du premier degré et un correcteur issu du 2^{ème} degré (ou de l'université), si possible de départements différents.
- Il importe de rappeler en ouverture des travaux de commission que les correcteurs sont convoqués par le recteur et que cette mission est prioritaire sur toute autre : cela induit **une présence** à la fois **indispensable** dès le début des corrections à l'heure indiquée (sauf empêchement majeur à signaler à la DEC, notamment quand celui-ci peut être anticipé) **et continue** (sauf urgence à signaler au président de commission et / ou au coordonnateur pédagogique) pour les dates indiquées et jusqu'au terme des corrections, ce qui inclut bien évidemment les régulations intermédiaires et l'harmonisation finale, conduites par chaque président de commission.
- Certaines procédures sont à systématiser :
 - comptage des copies à la réception des lots sous enveloppe,
 - vérification systématique du nombre de copies avant chaque restitution ou récupération des lots,
 - recomptage des fautes d'orthographe une fois la correction des contenus achevés,
 - recours à la note éliminatoire si copie très indigente ou identifiable,
 - renseignement par chaque binôme de la fiche « distribution des notes ».

2 – Analyse des données statistiques

2.1. Les candidats

Concours	Externe public	3 ^{ème} concours public	Externe privé	2d interne privé	Total
Candidats inscrits	930	97	42	6	1075
Candidats présents	310 / 307	18	8	2	338 (F) / 335 (M)
Nombre de Postes	89	1	2	1	90 + 3

2.2. Etude des résultats

→ Etude globale par **champ disciplinaire**

• Les résultats globaux témoignent d'une réussite médiocre en Français (moyenne globale de l'épreuve - tous concours confondus – s'élevant à : **19,49/40** soit **9,74/20**), plus convenable en Mathématiques (moyenne de l'épreuve - tous concours confondus – s'élevant à : **21,40/40** soit **10,70/20**).

• A cet effet, l'on peut noter :

- un **nombre de copies éliminées** plus importants en Français (36, soit 11,5%) qu'en Mathématiques (25, soit 7,5%) ;
- une **distribution des notes** plus resserrée en Français [2 à 32,5] qu'en Mathématiques [1 à 39],
- une **pénalisation de la qualité de la langue écrite conséquente** dans les deux épreuves : **83 %** des copies sont pénalisées en Français (dont 32% obtiennent 0 sur 5 en orthographe) et **92%** des copies sont pénalisées en Mathématiques (dont 17% obtiennent le retrait maximal de – 5 points)

• Dans le détail des épreuves et des différentes parties les composant :

- en Français, les résultats sont chaque fois inférieurs à la moyenne théorique des différentes parties

Partie 1	Partie 2	Partie 3	Bilan F	Note qualité Langue
5,98	5,36	5,60	19,49	+ 2,61

- en Mathématiques, les résultats s'avèrent inférieurs à la moyenne théorique dans les parties 1 et 3, mais légèrement supérieurs en partie 2 (exercices) ;

Partie 1	Partie 2	Partie 3	Bilan M	Pénalité Langue
9,16	6,16	8,67	21,40	- 2,14

→ Etude par **concours**

A) Concours privés

Les résultats sont chaque fois inférieurs à ceux de l'externe public, peu significatifs vu le nombre réduit de candidats ayant composé.

→ 2d interne privé (2 candidats)

Aucune copie éliminée dans chaque épreuve / résultats faibles en Français avec une meilleure réussite en Mathématiques pour 1 copie.

→ Externe privé (8 candidats)

Aucune copie éliminée en Français et en Mathématiques / résultats globalement faibles avec une meilleure réussite en Mathématiques.

B) Concours publics

→ 3^{ème} voie (18 candidats)

• Les résultats restent plutôt faibles pour les deux épreuves, mais comparables à ceux de l'externe public dans leur distribution.

• La distribution des notes est plus resserrée en Français (zone inférieure à la moyenne) qu'en Mathématiques (zone supérieure à la moyenne)

- en Français → **3V** : [2 à 27,5]

- en Mathématiques → **3V** : [2,5 à 37]

• Le nombre de copies éliminées traduit une tendance inversée → Français : 2 (soit 11%) et Mathématiques : 3 (soit 17%)

• L'étude des résultats par partie d'épreuve montre qu'ils s'avèrent :

- en Français, faibles pour la partie 1 (analyse), très faibles pour les parties 2 et 3 (langue, didactique)

- en Mathématiques, plutôt médiocres pour la partie 2 (exercices) mais réussis pour les deux autres parties

→ Externe public (310 et 307 candidats, respectivement en Français et en Mathématiques)

• Les résultats s'avèrent globalement médiocres dans les deux épreuves pour cette session 2017, mais en relative amélioration par rapport à ceux de la session 2016 et proches de ceux de la session 2015 (concours de même type), avec les moyennes d'épreuves suivantes : **17,93/40** en Français (soit **8,96/20**) contre **21,75/40** en Mathématiques (soit **10,87/20**).

• La meilleure réussite en Français s'établit - toutefois de manière relative car quasi égale à la moyenne théorique - dans la partie 1 (analyse), la plus faible réussite concerne la partie 3 (didactique) ; la prise en compte de la qualité de la langue par les candidats reste toujours aussi insatisfaisante (note moyenne **2,31 /5** dont **17% des copies obtenant 5 / 5** contre **32%** d'entre elles obtenant **0 / 5**).

• La meilleure réussite en Mathématiques se révèle dans la partie 1 (problèmes), bien que les deux autres restent correctement traitées et chaque fois avoisinant ou dépassant la moyenne théorique ; la prise en compte de la langue (orthographe, syntaxe) reste là encore insuffisante, **17 %** des copies étant sanctionnées de la pénalité maximale (- 5 points) contre **8 %** qui ne le sont pas.

• Le nombre de copies éliminées – en régression par rapport aux deux sessions précédentes - est largement supérieure en Français (11% contre 7%) : cela provient le plus souvent de la conjugaison de deux facteurs : connaissances non maîtrisées et qualité de la langue écrite très insuffisante (orthographe, syntaxe et écriture).

2.3. Distribution des notes

Analyse de la distribution par concours et par épreuve

Concours	Epreuves / Nb candidats	Partie 1	Partie 2	Partie 3	Qualité Langue	Total	Nb copies éliminées	Note -	Note +
Externe public	Français / 310	5,51 / 11	4,93 / 11	5,23 / 13	+ 2,31 / 05	17,93 / 40	34	2	32,5
	Maths / 307	9,32 / 13	6,24 / 13	8,72 / 14	- 2,17 / 05	21,75 / 40	22	1	39
3 ^{ème} Voie	Français / 18	5,44 / 11	4,61 / 11	4,02 / 13	+ 2,83 / 05	16,91 / 40	2	2	27,5
	Maths / 18	8,1 / 13	5,4 / 13	7,8 / 14	- 2,64 / 05	16,4 / 40	3	2,5	37
Externe privé	Français / 8	4,75 / 11	5,03 / 11	4,78 / 13	+ 4,31 / 05	18,87 / 40	0	12,5	28,5
	Maths / 8	5,75 / 13	4,84 / 13	9,03 / 14	- 0,56 / 05	19,06 / 40	0	12	26,50
2d interne privé	Français / 2	3,5 / 11	5,37 / 11	1,37 / 13	+ 4 / 05	14,25 / 40	0	10,5	18
	Maths / 2	7,62 / 13	5,25 / 13	8,25 / 14	- 0,00 / 05	21,76 / 40	0	14,5	27,75

Analyse détaillée des pénalités en qualité de la langue (orthographe, syntaxe, qualité de l'écrit)

CRPE 2017	Nature	Externe public	3 ^{ème} voie	Externe privé	2d interne privé
Français	Note sur 5	+ 2,31	+ 2,83	+ 4,31	+ 4
Mathématiques	Pénalité sur 5	- 2,17	- 2,64	- 0,56	- 0

Remarques :

- 1) L'on constate une pénalisation variable selon les concours, plus marquée en Français qu'en Mathématiques.
- 2) Le recensement note une relative amélioration des prestations par rapport aux concours précédents, en Français comme en Mathématiques.
- 3) La répartition propre à chaque épreuve montre en effet que :
 - pour le Français, 17 % des copies sont valorisées de manière optimale (5 points) contre 32% (0 point) ; 83 % des copies sont pénalisées, seulement un peu moins de la moitié (46%) obtiennent une note supérieure à 2,5/5.
 - pour les Mathématiques, 8 % des copies sont valorisées de manière optimale (0 point de pénalité) contre 17% (5 points de pénalité) ; 92% des copies sont pénalisées dont un peu plus du tiers (37%) obtiennent une pénalité supérieure à 2,5/5.

Sessions Français	Note +5	Note 0	Note > 2,5	Sessions Mathématiques	Pénalité 0	Pénalité -5	Pénalité < 2,5
CRPE 2017	17%	32%	46%	CRPE 2017	8%	17%	63%
CRPE 2016	19%	28%	47%	CRPE 2016	8%	14%	74%
CRPE 2015	19%	32%	25%	CRPE 2015	12%	14%	60%
CRPE 2014	28%	20%	60%	CRPE 2014	8%	10%	70%

Analyse détaillée des notes éliminatoires

Sessions CRPE	Total	Externe public	3 ^{ème} voie	Externe privé	2d interne privé
Français 2017	36 (11%)	34 (11%)	2 (11%)	0 (0%)	0 (0%)
Français 2016	72 (21%)	61 (19%)	10 (50%)	0 (0%)	1 (50%)
Français 2015	53 (17%)	46 (15%)	4 (36%)	3 (43%)	
Français 2014	18 (7%)	17 (7%)	1 (13%)	0 (0%)	
Mathématiques 2017	25 (7,5%)	22 (7%)	3 (17%)	0 (0%)	0 (0%)
Mathématiques 2016	56 (16%)	47 (15%)	6 (32%)	2 (50%)	1 (50%)
Mathématiques 2015	31 (10%)	29 (10%)	0 (0%)	2 (29%)	
Mathématiques 2014	44 (18%)	41 (18%)	2 (25%)	1 (50%)	

Etude comparative des trois sessions externes publics 2014 / 2015 / 2016 / 2017

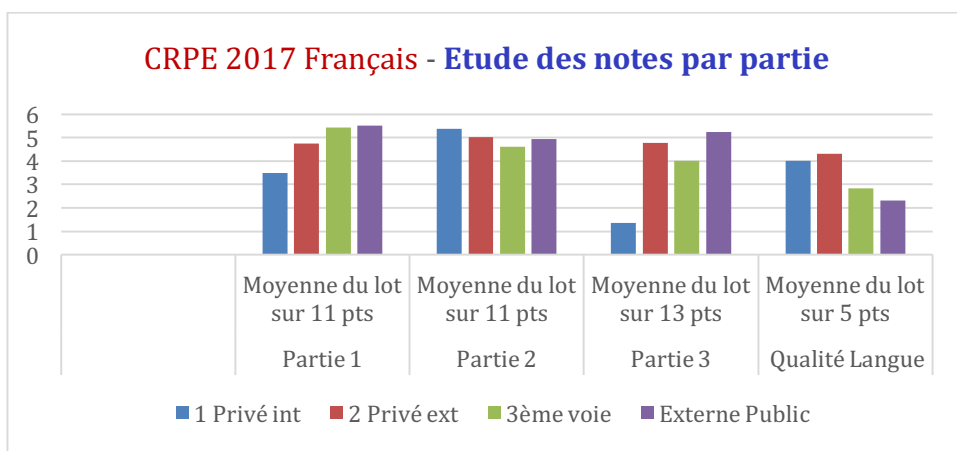
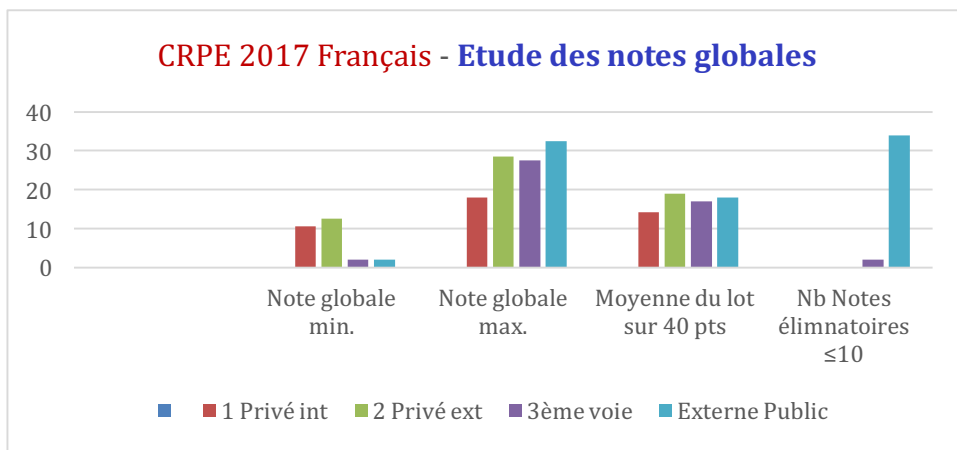
Années	FRANÇAIS (externe public)					MATHÉMATIQUES (externe public)				
	Nb candidats	Note -	Note +	Mye	Copies éliminées	Nb candidats	Note -	Note +	Mye	Copies éliminées
2017	310	2	32,5	17,93	11%	307	1	39	21,75	7%
2016	320	1,5	33,5	16,26	19%	320	0	37,5	17,52	15%
2015	301	2	35,25	17,8	15%	299	0,5	38,75	22,56	9%
2014	236	4,75	38,25	21,16	7%	233	0	35,5	17,05	17%

Fait à Limoges, le 7 mai 2017

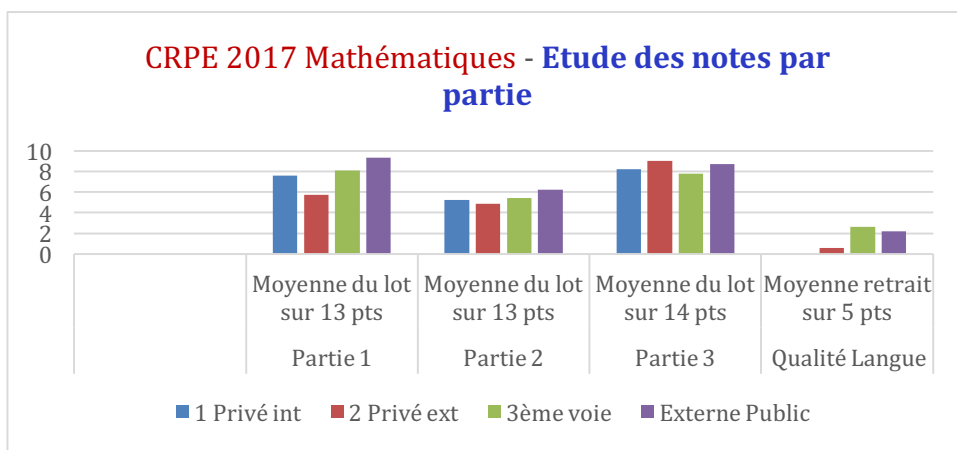
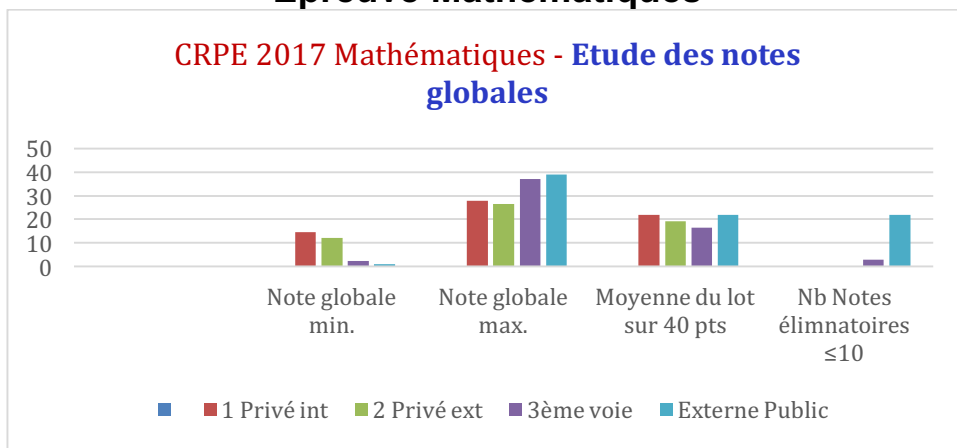
Max GRATADOUR,
Vice-président et coordonnateur pédagogique du CRPE

ANNEXES

Epreuve Français



Epreuve Mathématiques



Concours de recrutement de professeurs des écoles

Première épreuve d'admissibilité Session 2017

Commission chargée de la correction de l'épreuve écrite de Français

Présentation du sujet

L'épreuve est composée de trois parties :

Première partie : question relative aux textes proposés (sur 11 points)

Cette année, quatre textes sont proposés aux candidats, il s'agit d'extraits des œuvres suivantes :

Texte 1 : Chrétien de TROYES, Yvain ou le chevalier au lion (1177)

Texte 2 : Jean RACINE, Phèdre (1677)

Texte 3 : Victor HUGO, Notre-Dame de Paris (1831)

Texte 4 : Eugène IONESCO, Rhinocéros (1959)

Les candidats doivent traiter le sujet suivant : « Vous analyserez la façon dont les textes du corpus questionnent la relation entre monstruosité et humanité. »

Deuxième partie : Connaissance de la langue (sur 11 points)

Quatre exercices sont proposés : synonymes, forme et fonction des pronoms personnels, analyse et justification d'une graphie finale en [é], analyse de la valeur des temps de formes verbales.

Troisième partie : Analyse de supports d'enseignement au cycle 3 (sur 13 points)

Cette partie concerne l'étude de l'épisode du Cyclope, épisode inspiré de l'Odyssée.

Description d'un corpus de ressources et de choix de l'enseignant, relevé de compétences travaillées, regard critique sur le choix d'activités, analyse d'une production écrite d'élève.

Cinq points permettent d'évaluer la correction syntaxique et la qualité écrite de la production du candidat.

Bilan de la commission : remarques sur les sujets, synthèse de l'épreuve, conseils aux candidats

1. Question relative aux textes proposés

Remarques sur le sujet

L'analyse proposait un groupement de textes autour des notions de monstruosité et d'humanité, thèmes présents dans les programmes du cycle 3 à la rubrique Culture et Littérature : « Héros, héroïnes et personnages » (CM1 - CM2), et « Le monstre aux limites de l'humain » (6^e). Les textes étaient assez longs et deux d'entre eux pouvaient résister à la compréhension, celui de Racine par sa langue classique ainsi que celui d'Ionesco, par sa dimension symbolique. Cependant la richesse des textes pouvait se prêter à différentes approches et problématiques.

Remarques sur les copies

Très majoritairement, les candidats ont présenté des analyses structurées, avec introduction, développement et conclusion, sans cependant aller jusqu'à un traitement suffisamment méthodique et rigoureux des textes, même si la plupart des candidats a fait l'effort d'aborder l'ensemble du corpus. Le jury a valorisé les introductions qui posaient clairement la ou les problématiques retenues pour confronter les textes.

Néanmoins, de nombreuses copies proposent des développements confus, qui manquent de guidage et qui ne traitent que partiellement les questions annoncées. On a pu également constater que trop peu de copies liaient le groupement de textes à d'autres références culturelles ou à l'éducation morale et civique, forcément concernée par l'opposition entre humanité et monstruosité. Quelques copies sont restées dans un traitement descriptif des textes sans les confronter : l'apport d'une lecture stylistique est bienvenu, mais ne peut se substituer à une essentielle prise de recul, à une analyse véritable.

Sur la forme, le jury note dans certaines copies, un manque de rigueur dans la restitution correcte du nom des auteurs, des références aux œuvres citées, dans l'utilisation d'une syntaxe fluide et de façon générale dans la correction de la langue. On a relevé également un manque de précision et de nombreuses confusions dans les mots-clés employés, termes pourtant explicitement présents dans les programmes.

2. Connaissance de la langue

Les exercices étaient classiques et ne mobilisaient pas de notions complexes, mais deux des quatre consignes invitaient à des relevés chronophages. Les copies révèlent trop souvent un manque de rigueur et des connaissances trop vagues sur la langue, voire des erreurs flagrantes.

3. Analyse de supports d'enseignement

Le sujet, assez classique, ne posait pas de difficulté particulière. Toutefois la première question, uniquement descriptive, a pu entraîner les candidats dans des développements trop longs.

Les autres consignes ont été traitées beaucoup trop superficiellement, les candidats ne manifestant pas une connaissance suffisante des programmes et de leurs enjeux, et n'élucidant pas réussites et limites des situations. L'analyse de la production d'élève, notamment, montre que les candidats n'ont pas pris suffisamment de recul sur les tenants et les aboutissants des activités d'apprentissage en production d'écrit.

4. Qualité de la langue

Le jury déplore de nouveau cette année la pénalisation de très nombreuses copies à cause d'une orthographe déficitaire, d'une pauvreté lexicale, d'un manque de soin et d'application et d'une graphie parfois franchement brouillonne.

PRECONISATIONS

- Connaître les programmes et maîtriser les notions et mots-clés qu'ils recommandent.
- Eviter d'utiliser un lexique par trop spécialisé, si l'on n'en maîtrise pas les contenus exacts.
- Se montrer synthétique et clair dans la rédaction des réponses aux parties 2 et 3. Choisir une forme de restitution adaptée à chaque consigne, ce qui ne peut se faire qu'après avoir rédigé un écrit de travail ou brouillon.
- Etre attentif aux consignes et les traiter strictement.
- S'autoriser à s'engager, à se montrer critique, tant dans le traitement de la question relative aux textes proposés que dans l'analyse de supports pédagogiques. Une consigne du type « quel regard portez-vous ? » nécessite de dépasser le stade de la description des procédures ou des activités pour passer à une analyse critique référée aux connaissances des programmes, notamment, et à des propositions de remédiation.
- Assurer le guidage du lecteur en soignant la présentation et l'écriture.
- Bien organiser son temps à répartir entre les différentes parties. Etre vigilant aux tâches demandées qui peuvent parfois être chronophages (un relevé par exemple).

Fait à Limoges le 5 mai 2017

Isabelle DEBURGHGRAEVE
Inspectrice de l'Education nationale
Présidente de la commission Français.

Concours de recrutement de professeurs des écoles

Deuxième épreuve d'admissibilité Session 2017

Commission chargée de la correction
de l'épreuve écrite de Mathématiques

Remarques d'ordre général

L'épreuve de mathématiques était commune aux quatre types de concours (concours externe public, concours 3^{ème} voie et concours externe privé, concours interne privé).

L'épreuve était constituée de trois parties : la résolution d'un problème (13 points), le traitement de quatre exercices indépendants (13 points) et l'analyse de productions d'élèves (14 points).

L'utilisation de la calculatrice était autorisée.

Sur l'ensemble de la copie, il était tenu compte à la hauteur de 5 points de la maîtrise des différents langages :

- langue française écrite : syntaxe, calligraphie, ponctuation, majuscule, orthographe lexicale et grammaticale
...
- langage mathématique : notations géométriques, symboles, unités, écriture d'équation ou inéquation...

Le barème de correction prévoyait le retrait de points selon les modalités suivantes :

- 1 erreur n'était pas pénalisée ;
- entre 2 erreurs et 9 erreurs : moins 0,5 point par tranche de deux erreurs (exemples : 2 ou 3 erreurs étaient sanctionnées par un retrait de 0,5 point, 4 ou 5 erreurs étaient sanctionnées par un retrait d'un point,...) ;
- à partir de la dixième erreur, toute erreur était sanctionnée par un retrait de 0,5 point supplémentaire (ainsi, à partir de la quinzième erreur, le maximum de 5 points était donc enlevé).

Le sujet

→ Sur la forme

Les membres de la commission se sont émus du fait que la qualité de la reproduction de certaines parties du sujet a pu entraîner des difficultés de lecture (graphique, productions d'élèves de taille réduite). Il en a été tenu compte lors de la correction.

→ Sur le fond

Partie 1

Elle a permis de brasser de nombreuses connaissances mathématiques indispensables à maîtriser :

- Connaissances de figures géométriques (rectangle, triangle, trapèze, disque) et de leurs propriétés ;
- Calcul de périmètres et d'aires ;
- Conversions (unités de longueurs, d'aires, monnaie) ;
- Lecture et interprétation d'un graphique ;
- Résolution d'une équation à une inconnue ;
- Connaissance des formules utilisées dans un tableur.

Partie 2

Elle comportait 4 exercices indépendants.

Exercice 1

Différentes notions : les fractions, les pourcentages, la moyenne et le carré d'un nombre.

Pour affirmer qu'une proposition est fautive, un exemple peut suffire. Par contre, pour une proposition vraie, il faut une généralisation.

Exercice 2

Les notions statistiques suivantes devaient être maîtrisées : moyenne, médiane et étendue.

Il fallait être capable de :

- lire un tableau ;
- calculer un pourcentage ;
- calculer un volume ;
- réaliser des conversions (unités de longueur, de volume, de capacité, monnaie).

Exercice 3

Il fallait identifier des figures générées par des programmes informatiques. Il aurait été intéressant de demander un tracé car cette compétence est totalement absente de l'épreuve et aurait peut être permis à certains candidats de revenir sur leurs propositions erronées.

Exercice 4

C'est la notion de vitesse (distance parcourue en un temps donné) qui est visée.

La lecture attentive de l'énoncé permettait de répondre aux questions 1 et 2.

Pour la question 3, il s'agissait d'utiliser ses connaissances (mise au même dénominateur, produit en croix) sur l'égalité de fractions pour faire la démonstration demandée.

Pour la question 4, c'est une simple connaissance de la table de multiplication des entiers qui permettait de répondre.

Partie 3

Situation 1

Il s'agissait d'**analyser** les réponses d'élèves lors de la résolution d'un problème pas seulement de décrire les productions.

Il fallait de ne pas traiter conjointement les questions a et b d'un même exercice mais de le faire successivement en indiquant bien la référence.

La notion de **procédure** était à connaître : « **Méthode** utilisée pour réaliser une opération complexe, une recherche, **manière de conduire** un raisonnement... ». Pour les compétences acquises, il faut faire référence à celles spécifiques pour résoudre le problème posé et ne pas être dans les généralités.

Situation 2

Il ne s'agissait nullement de résoudre les problèmes posés mais d'identifier les situations de multiplication et de division avec les nombres entiers et les décimaux. Pour l'analyse des procédures des élèves, il faut aller au-delà de ses propres automatismes de calcul et connaître les nombres entiers et décimaux avec la valeur positionnelle des chiffres ainsi que les propriétés de la multiplication utilisées pour la technique opératoire.

Situation 3

Les différentes erreurs de réalisation de technique opératoire de la multiplication étaient représentées : décalage oublié au niveau des résultats intermédiaires des produits, erreur de retenue et oubli du placement de la virgule.

Les productions des candidats

Certaines difficultés proviennent d'une lecture partielle ou trop rapide des questions posées engendrant des erreurs de copie, de compréhension et d'interprétation.

Certaines notions mathématiques sont mal maîtrisées : les décimaux, les conversions, les calculs de pourcentage, la vitesse ...

La rédaction n'est pas toujours rigoureuse (correction du langage français écrit et mathématiques) et le respect de l'ergonomie du sujet non suivi (référence à la partie, l'exercice, la question).

Des raisonnements ne sont pas toujours menés à terme, des raccourcis ou bien au contraire le délayage (partie 3) cachent généralement une absence de compétence.

PRECONISATIONS

Il est important de rappeler, que « *l'épreuve de mathématiques vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse* ».

Ainsi, on recommandera aux candidats de la prochaine session :

- de s'exercer sur les sujets déjà proposés au niveau national et de lire les différents rapports de jury ;
- de consacrer une dizaine de minutes en fin d'épreuve afin de limiter les erreurs orthographiques et syntaxiques ; la relecture d'un écrit s'impose en mathématiques comme en français ;
- de toujours répondre à une question par une « phrase réponse » après le raisonnement ou le calcul mathématique ;
- de trouver un juste équilibre entre une rédaction purement mathématique et une mise en mots très développée ;
- d'apporter toujours une justification raisonnée, concise et précise ;
- de contrôler la vraisemblance de ses résultats ;
- de ne pas oublier qu'il s'agit une épreuve de mathématiques et que l'ensemble de l'épreuve (partie 3) doit faire référence à des concepts mathématiques (propriétés, vocabulaire, notions,...).

Fait à Limoges le 5 mai 2017

Catherine LAVERGNE
Inspectrice de l'Éducation nationale
Présidente de la commission Mathématiques.



CRPE SESSION 2017
Rapport admissibilité